



Saint-Hyacinthe, le 21 avril 2016

Monsieur Philippe Couillard  
Premier Ministre du Québec  
Conseil exécutif  
Édifice Honoré-Mercier  
835, boulevard René-Lévesque Est  
3e étage  
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : La politique énergétique 2030 : plein gaz et porte ouverte à l'exploitation des hydrocarbures au Québec

Monsieur le Premier Ministre,

En dévoilant sa nouvelle [politique énergétique](#) le 14 avril dernier, votre gouvernement a promis un « virage historique » « vers une économie forte, diversifiée et à faible empreinte carbone » d'ici 2030. Cette politique ambitionne d'améliorer de 15 % l'efficacité énergétique, de réduire de 40 % les produits pétroliers consommés, d'éliminer le charbon thermique, d'augmenter de 25 % la part des énergies renouvelables dans la production totale d'énergie et d'augmenter de 50 % la production de bioénergie. Il s'agit là de cibles enthousiasmantes que nous appuyons sans réserves.

Malheureusement, même en faisant un gros effort d'imagination, il est impossible de voir une cohérence entre ces cibles et la place centrale que la politique donne au gaz naturel fossile, dont la présence serait appelée à croître plutôt qu'à diminuer. Pour justifier cet engouement gazier, le document indique que l'indice d'émission des gaz à effet de serre (GES) du gaz naturel est de 70, comparativement à 95 pour l'essence et à 100 pour le diesel. Pourtant, les scientifiques du gouvernement ne peuvent pas ignorer que ce chiffre ne décrit qu'une partie de la réalité – celle du CO<sub>2</sub> libéré lors de la combustion. À volume égal, le méthane qui s'échappe pendant la production et la distribution du gaz naturel fossile, ainsi qu'après l'abandon des puits, contribue 86 fois plus que le CO<sub>2</sub> au réchauffement planétaire sur 20 ans.

L'orientation 4 de la politique, qui porte sur les énergies fossiles, est tout aussi étonnante. En complète opposition avec les cibles énoncées, on y reconnaît le parti pris du gouvernement pour l'exploitation du pétrole et du gaz en sol québécois. On y retrouve aussi une acceptation tacite du transit du pétrole de l'ouest sur notre territoire, dont le gouvernement s'engage simplement à faire « un suivi attentif » en favorisant « les modes de transport les plus sécuritaires ».

En somme, si la nouvelle politique marque des avancées appréciables en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables comme l'éolien et le biométhane, elle reste bien en deçà du virage historique promis en ce qui concerne la mise en place d'une économie à faible empreinte carbone.

Tout au contraire, malgré la COP21 et l'Accord de Paris, cette politique annonce le maintien presque intégral du [Plan d'action sur les hydrocarbures](#) que votre gouvernement a lancé au lendemain de son arrivée au pouvoir en avril 2014. Elle est en parfaite harmonie avec les orientations pro-hydrocarbures dont ses actions témoignent sans relâche depuis : injection de fonds publics dans Junex, Pétrolia, Gaz Métro GNL, Hydrocarbures Anticosti Inc.; subvention au prolongement d'une desserte en gaz naturel; utilisation du Fonds vert pour convertir des installations et des véhicules au gaz naturel; invalidation des règlements municipaux visant la protection des sources d'eau potable en leur substituant un règlement provincial qui a (entre autres) permis à Pétrolia de poursuivre ses forages à Gaspé à 350 mètres de résidences; projet de loi ouvrant la voie au développement pétrolier du golfe du Saint-Laurent; place de choix accordée au gaz naturel dans la Stratégie maritime; étude commandée à KPMG pour évaluer les besoins de main-d'œuvre liés au forage de 3 600 puits de gaz de schiste dans les Basses-Terres du Saint-Laurent; appui politique et parfois financier à des projets d'usines de liquéfaction du gaz naturel qui traiteraient des volumes équivalant à plus de trois fois la consommation du Québec; omission d'entamer en temps opportun les procédures juridiques pour obliger TransCanada à se conformer à la loi québécoise et émission de certificats d'autorisation malgré l'absence d'avis de projet; refus de commander une étude du BAPE sur le passage quotidien de 220 wagons-citernes supplémentaires chargés de brut, dans le contexte du projet de Chaleur Terminals au Nouveau-Brunswick.

*Le Comité des Citoyens et Citoyennes pour la Protection de l'Environnement Maskoutain et Solidarité Populaire Richelieu-Yamaska*, une coalition de 52 organismes estime que l'avenir n'est pas dans les hydrocarbures, même si vous n'hésitez pas à l'affirmer. Pourquoi alors adopter une politique qui regarde vers le haut mais nous tire vers le bas? Pour améliorer la balance commerciale, alors que les investissements publics, la réglementation, la tarification et la fiscalité continuent à encourager la croissance du parc automobile et l'achat de véhicules énergivores? Pour générer des revenus (bien hypothétiques) à investir dans... la sortie des hydrocarbures?

Nous croyons que le Québec peut et doit faire mieux que cela. Le marché est inondé d'hydrocarbures et les prix n'ont pas été aussi bas depuis fort longtemps. Profitons de ce répit pour investir nos fonds publics et nos talents dans l'économie d'énergie, dans l'efficacité énergétique et dans les énergies renouvelables. C'est ainsi que nous créerons aujourd'hui les emplois durables de l'avenir tout en préservant le capital naturel dont la planète nous a confié la garde pour nos enfants.

Nos salutations distinguées !

*Jacques Tétreault*, Président du *Comité des Citoyens et Citoyennes pour la Protection de l'Environnement Maskoutain*

*Rosetta Bruno*, Présidente de *Solidarité Populaire Richelieu-Yamaska*

Pour correspondance :

Jean-Paul St-Amand, responsable des communications  
SOLIDARITÉ POPULAIRE RICHELIEU-YAMASKA

Courriel : [info@spr-y.org](mailto:info@spr-y.org)  
Téléphone : 450-773-6548

c. c.

Madame Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe; [chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca](mailto:chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca)

Monsieur David Heurtel, Ministre du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques [ministre@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mddelcc.gouv.qc.ca)

Monsieur Pierre Arcand, Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles  
[ministre@mern.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mern.gouv.qc.ca)